

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 24/09/2018

Reçu en préfecture le 24/09/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180906-2018_72-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 septembre 2018

N° 2018-72

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-huit, le 6 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (41) : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, PETIT Maurice, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France

Titulaires absents non représentés (14) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, GISTAU Patrick, BESSONE Michel, MUR François, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, BAHEU Benoît, GAY Eric, CARMOUSE Catherine, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, PENE Roland, VILLEGA Serge.

Procurations (9) :
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
BORDE Michel à DESCOUENS Bernard
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
SOLANA Michel à FINES Frédéric
DUBERNARD Alain à CARTAN Olivier
BAZERQUE Albert à ESTRADE Pierre
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri
FOURTINE Didier à BECH Jean-Pierre

M. Bernard PUJOLLE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président présente les propositions d'exonérations pour l'année 2019.

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 9 procurations
Votes pour :	50
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	29 août 2018

OBJET : Exonérations TEOM
pour l'année 2019

Monsieur le Président, propose, pour l'année 2019 :

- D'exonérer les parcelles correspondant aux tableaux suivants qui reprennent pour partie les exonérations votées pour 2018 par délibération du 13 octobre 2017 :

Pour le territoire de la Communauté de Communes AURE 2008 :

Bâtiments non desservis par le service de ramassage des ordures ménagères sur la commune de St Lary Soulan et de Tramezaïgues :

- **BATIMENTS DE L'ANCIENNE COLONIE DE CANEILLES :**

B 409	Indivision commune de SAILHAN/ commune de St LARY SOULAN
-------	--

- **GRANGES FORAINES D'ARTIGUES :**

A 194	Indivision FOURTINE / THOMAN (Ruine)
A 390	M. CASTERET Bernard 65170 TRAMEZAIGUES
A 401	M. CASTERET Bernard 65170 TRAMEZAIGUES
A 402	Mme CASTERET Pauline (succession) Etude Maître REGAGNON à Arreau
A 414	Mme PRUGENT Marie-Louise (par Mlle PRUGENT Pierrette) à Vignec
A 426	Association Education Populaire LES ISGLES M. RODRIGUEZ Christian Place Jean Noir de Chazournes 16470 SAINT-MICHEL
A 433	Mme CARRERE Marie-louise (succession) 65170 TRAMEZAIGUES
A 434	Mme SALLES Lucienne 6 Impasse de la Fontaine 32550 PAVIE
A 454	M.LABARTHE Thierry A Pouys 65170 BAZUS-AURE
A 457	M. CARRERE Dominique (Indivision) 65170 AZET
A 459	Mme FOURTINE Marie-Annette (Ruine)
A 462	M. PEFONTAN Jean (Indivision) Chemin d'Arias 657170 TRAMEZAIGUES
A 467	M. PALASSET Gérard (indivision) 1 impasse des Chênes 65300 PINAS
B 151	M. CARRERE Jean-Pierre 65170 TRAMEZAIGUES

- **GRANGES FORAINES D'ARTIGUETTES**

A 366	Madame CARRERE marie-Louise (Succession) 65170 TRAMEZAIGUES
-------	---

A 351	Mme CASTERET Pauline (Succession) (Chez Maître REGAGNON à Arreau)
A 363	M. DUBAN Bernard 65240 CADEAC
A 364	M. CEPERO Antoine 19 Route de LAGRANGE 65300 CAMPISTROUS
A 368	Association Education Populaire LES ISGLES M. RODRIGUEZ Christian Place Jean Noir de CHAZOURNES 16470 SAINT-MICHEL
A 370	M. PEFONTAN Jean (indivision) Chemin d'Arias 65170 TRAMEZAIGUES
A 375	Mme CASTET Baptistine (Indivision) 65170 TRAMEZAIGUES

- GRANGES FORAINES DU MOUDANG

B 70	Mme CARRERE Françoise 7 Rue des Fougères 65170 SAINT-LARY
B 77	Mme LABARTHE Denise A Pouys 65170 BAZUS-AURE
B 78	M. CARRERE Jean-Pierre 65170 TRAMEZAIGUES
B 80	Mme VIDAL Corinne 8 Rue Gabriel RIBES 65240 GUCHEN
B 86	Commune de TRAMEZAIGUES
B 88	M. CASTERET Dominique (Indivision) 65170 TRAMEZAIGUES
B 161	Mme CARRERE Marie-Annette 65170 TRAMEZAIGUES
B 85	M. FOURTINE Didier 10 Rue des Pyrénées 65150 CANTAOUS

- GRANGES FORAINES DE POUYMAQUE

A 31	Famille PEFONTAN (Indivision)
A 56	M. FOURTINE Didier 10 Rue des Pyrénées 65150 CANTAOUS
A 57	M. LOUGARE Robert
A 58	Mme PRUGENT Marie-Louise (Par PRUGENT Pierrette) 65170 VIGNEC
A 67	Mme PRUGENT Marie-Louise (par PRUGENT Pierrette) 65170 VIGNEC

- HABITATIONS EXONEREES – VILLAGE DE TRAMEZAIGUES

A 141	M. PALASSET Louis (Atelier) 65170 ARAGNOUET
A 144	Atelier Communal
A 143	Garage – Commune de TRAMEZAIGUES
A 143	Garage – Commune de TRAMEZAIGUES

A 143	Garage – Commune de TRAMEZAIGUES
A 512	MAIRIE de TRAMEZAIGUES

Locaux industriels ou commerciaux suivant :

- local situé sur la parcelle A141 de la commune de Tramezaygues appartenant à Monsieur Louis PALASSET, ce local tient lieux de dépôt lié à sa profession de plombier.

Campings :

AE0031	Camping Val d'Autun - Saint Lary Soulan
5031A HOUNTS	Association les Isgles – Tramezaygues
5071 ARECLOTS	Camping Artiguette St Jacques - Vignec

Pour le territoire de la Communauté de Communes des VEZIAUX d'AURE :

Bâtiments non desservis par le service de ramassage des ordures ménagères

- **COMMUNE DE CADEAC :**

B191-192-194	Commune de CADEAC (ex centre de vacances fermé depuis 2013)
A375	Hangar communal
A 191	Eglise
A 166	Chapelle
A 688	Mairie
A 188-123-27	Vieux bâtiments
A 62-64	Granges
A 5005	Arnaly 471 bât fermé depuis 50 ans
A 5004	Anglade Francis 635 bât fermé depuis 15 ans
A 5094	Dosso 1312 bât fermé depuis 11 ans
A 5066	Montaner Eric 464 bât fermé depuis 20 ans
A 5035	Quercy 954 bât fermé depuis 16 ans

- COMMUNE D'AULON :

A 133	M. DILHET	Bâtiment non occupé
B 875	Mme VERGES	Bâtiment non occupé
B 718	Mme MUR BACQUER	Bâtiment non occupé
B 717	M. MUR BACQUER	Bâtiment non occupé
B 760	Cession Fouga-Dilhet	Bâtiment non occupé
B 827	M. FISSE Pierre	Bâtiment non occupé
B 440	Cession ALP – UCPA	Bâtiment non occupé

- COMMUNE DE GREZIAN :

A503	Mairie
A263	Eglise
A259	Hangar communal
A948	Hangar de stockage entreprise SCI Fines

- COMMUNE D'ANCIZAN :

C 432	Ancienne poste
A 71 (n° plan 10,11,12,13,157)	Lartigue - PAYOLLE

- COMMUNE DE BAZUS-AURE :

A 247	SOULE Paulette, CAUBET Claude, CAUBET Sylvie
A 357	EUGENE Christiane
A 877	SOCIETE DU MOULIN, LASHERAS Daniel
A 577-705	SALLE CANNE Mathieu
A 770	BERGUA PUERTOLA Antonio, BERGUA Joseph
A 67	CAUHEPE Jean-François
A 353	COMMUNE DE BAZUS
A 354-355- 356-359	COMMUNE DE BAZUS

A 369	FERRAS Jeanne, FERRAS Jean, FERRAS Hortense
A 368	CAUBIN Ginette
A 222	DESTARAC Simone, SOURET Lucienne
A 244	ORGAN Serge, ORGAN Joelle
A 350	CAUHEPE Jean-François, CAUHEPE Nathalie
A 154	CAUHEPE Nathalie

- COMMUNE DE BARRANCOUEU :

A106	Eglise
A 75	Mairie
A 74	Hangar communal

Campings :

A462 – A464 – A465 –	Aire naturelle Bernad – Cadéac
5029 COUMES ET CLOS	Camping Le Ruisseau - Gouaux
0015-0021- 0023	Camping Le Lavedan - Guchen

Pour le territoire de la Communauté de Communes de la VALLEE DU LOURON :

Bâtiments non desservis par le service de ramassage des ordures ménagères

- COMMUNE DE MONT :
Parcelle section A n°373 : Bâtiment de stockage
- COMMUNE DE CAZAUX-FRECHET-ANERAN-CAMORS :
SIVAL – Maison de la Vallée 65 590 BORDERES LOURON
Parcelle section B55 et B 139 : PEP Camors
- COMMUNE DE LOUDENVIELLE :
Syndicat Thermal et Touristique de la Haute Vallée du Louron – Mairie de Loudenvielle 65 510
LOUDENVIELLE – Parcelles 569 et 564 BAINS SAOUSSAS

- COMMUNE DE GENOS :

60	« Lapadé » / SIVAL – Maison de la Vallée 65 590 BORDERES LOURON
----	---

Locaux industriels ou commerciaux suivant :

- COMMUNE DE GENOS :

Syndicat Thermal et Touristique de la Haute Vallée du Louron – Mairie de Loudenvielle 65 510

Campings :

A131	Camping Le Lustou – Adervielle-Pouchergues
A792 A316-A317-A318	Camping Le Hourgade – Avajan – Vielle-Louron
A1005 – A1009 – A1386	Camping La Vacance Pene Blanche - Loudenvielle

Pour le territoire de la Communauté de Communes de la HAUTE VALLEE D'AURE :

- COMMUNE D'ARAGNOUET :

Parcelle	Localisation fiscale	Code rivoli	Bat	Ent	Niv	Porte	N° invar	Nat.loc	Nom
AA72	Piau Engaly	B124	F	1	0	1001	0138949X	CB	Garage de l'Arrieou
AA72	Piau Engaly	B124	H	1	0	1001	0138947F	CA	Remontées mécaniques

Campings :

5087A	Camping Pont du Moudang – Aragnouet
B114	Camping Fouga – Aragnouet
A795 – A832	Camping Le Rioumajou – Bourisp
A0295	Camping La Mousquère – Bourisp
A1423	Camping Le Lustou – Vielle-Aure

Pour le territoire de la communauté de Communes AURE :

Campings :

AI109 (code rivoli 0130 uniquement)	Camping Municipal – Arreau
A83-A88-A150-A152-A158	Camping Le Refuge – Arreau

A199	Aire Naturelle « Gentils » - Pailhac
B527	Camping Esplantats - Sarrancolin

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires l'approbation de ces propositions.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver les propositions énoncées par Monsieur le Président ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE L'OURON
Château de Ségure
65240 ARREAU